Élection au CSA spécial du centre Lyon-Grenoble-ARA, 3 au 10/12/2026

Profession de foi de l'intersyndicale CGT-FO-Sud du centre

Élire des représentant·e·s au Comité Social d'Administration, pour quoi faire ?

Avec l'élection au CSA spécial (comité social d'administration du centre, voir encadré) vous avez l'opportunité de désigner des personnes qui vous représenteront dans le but d'améliorer votre vie quotidienne au travail.

Nous vivons une période où la recherche publique est confrontée à un manque criant de moyens et où l'avenir s'annonce toujours plus menaçant pour nos établissements et nos activités.

Depuis 2011, 3 EPST sur 9 ont fermé et l'IRD suivra certainement. Le budget 2027 annonce une augmentation inférieure à l'inflation, donc une baisse. Les budgets sont sabrés pour des agences comme l'OFB, l'ADEME ou l'ANSES.

Nos activités sont directement visées. On peut citer pêle-mêle : montée des discours climato-sceptiques et rejet de conclusions scientifiques, influence de nombreux lobbys contre l'intérêt général (par exemple la loi Duplomb sur l'usage de pesticides dangereux) et à l'encontre de nos travaux (en atteste le mur édifié devant le siège de l'INRAE par des agriculteurs liés à la FNSEA en 2024), agressions physiques contre des agents, attaques de l'extrême-droite (dernière en date; l'amendement du Rassemblement National au budget 2027 attaquant la Fondation Maison des Sciences de l'Homme et le campus Condorcet)….

Dans ce contexte, l'unité est plus que jamais nécessaire pour défendre nos activités, la hausse des crédits récurrents et l'emploi stable, pour lutter contre la fragilisation de nos établissements, la précarisation de nos métiers et la logique court-termiste qui préside au financement par appel à projets.

CSA, F3SCT, kézako ?

*Le CSA est composé du Président de Centre, d'une personne représentant la gestion des RH et de **8 représentant·es élu·es du personnel** (et autant de suppléant·es).*
La F3SCT (Formation Spécialisée en Santé-Sécurité et Conditions de Travail) a la même composition, toutefois, les RP n'y sont pas élu·es mais désigné·es par les organisations syndicales selon les résultats de l'élection au CSA (les titulaires étant désigné·es parmi les élu·es au CSA).
A elles deux, ces instances consultatives ont les attributions suivantes :

- *Vie collective du Centre et de ses unités composantes, (fonctionnement, logistique générale, politique RSE)*
- *Projets de centre : infrastructures collectives, projets immobiliers, schéma de centre*
- *Enjeux et politiques d'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations*
- *Protection de la santé physique et mentale des agent·es dans leur travail, dans le respect de la loi (organisation du travail, amélioration des conditions de travail, télétravail, droit à la déconnexion)*
- *Visiter les services pour y apporter un regard extérieur et proposer des pistes d'amélioration des conditions de travail*

Pour défendre la recherche publique, votez pour la liste conjointe CGT-INRAE, FO-ESR, Sud Recherche.

	Nom Prénom	Corps	Service		Nom Prénom	Corps	Service
1	Salvaing Juliette	DR	LPCV	9	Rosy Christophe	TR	RiverLy
2	Tutundjian Renaud	IR	RiverLy	10	Besnard Fabrice	CR	RDP
3	Champavère Angélique	ATP	IVPC	11	Legeai Zoe	IR (CDD)	REVERSAAL
4	François Hugues	IR	Lessem	12	Bolland Patrice	TR	RDP
5	Clavel Alain	ATP	BF2I	13	Grisot Ghislaine	IE	RiverLy
6	Caillaud Valérie	AI	AQUA	14	Logez Maxime	IR	RiverLy
7	Masoua Mary-Martial	TR	SDAR	15	Bardoux Claudia	TR	RDP
8	Pires Mathias	AI	Lessem	16	Daval Amandine	AI	RiverLy

Titulaires, CDD, (post-)doctorant·es : vous êtes toutes et tous concerné·es !
Vos représentant·es élu·es sont un point d'appui indispensable pour vous défendre.

Pour nous aider à vous aider : votez !

Les grands principes que nous continuerons de défendre, pour toutes et tous, titulaires, CDD ou doctorant·es, en instances de centre et en lien avec les instances nationales

Défendre les droits des personnels

• Assumer toutes les prérogatives des instances CSA et F3SCT, et en particulier s'opposer au « management » déshumanisé, source de malaises, tensions, et perte de sens du travail

• Défendre une organisation des services conçue pour les personnels et l'exercice de leurs missions et non guidée par la logique comptable : aucune restructuration ou mutualisation sauvage, mise en concurrence des agent·e·s, mobilité forcée…

• Contester l'arbitraire et l'opacité des CVPP (comités de valorisation des parcours professionnels, pour les agent-es titulaires) : en l'absence de représentants du personnel dans ces comités, l'administration est libre de faire ce qu'elle veut en matière d'avancements et de mobilité

• Défendre les droits des agent·es précaires (rémunération, titularisation…)

• Défendre le droit à la formation pour que les formations répondent aux souhaits des agent·es et aux besoins des collectifs de travail

• Défendre le paiement de ce qui est dû aux agent-es, sans surcharge administrative (astreintes et sujétions, frais de déplacement…)

• Lutter contre les Violences Sexistes et Sexuelles et toutes les autres formes de violences au travail, au-delà des effets d'annonces et pour l'obtention de vrais moyens sur ce sujet capital

Lutter contre les politiques d'individualisation

• Empêcher les politiques de site d'induire une différenciation des droits et garanties des personnels selon les centres, leur localisation et leur taille : nous combattrons pour des droits égaux et une cohésion d'établissement pour toutes et tous

• Contester l'individualisation des salaires et la multiplication des primes de fonction et au mérite. A l'inverse, exigeons une revalorisation des salaires, pour tous·tes !

Quelques actions du dernier mandat :

Visites par la F3SCT de 4 services du centre, formulation de nombreuses préconisations.

Accompagnement individuel de 6 agents en difficulté (toujours avec leur accord).

Se battre pour un plan d'emplois titulaires

• Identifier et quantifier les manques en personnel des unités du centre, aussi bien pour les unités de recherche, les unités expérimentales et les SDAR

• Lutter contre la précarité : exigeons un bilan de l'emploi non-titulaire sur fonctions pérennes et les titularisations correspondantes.

• Défendre le statut de titulaire : contre les chaires juniors, les « CDI » de projet… Ces emplois précaires se substituent aux postes pérennes, favorisent compétition et élitisme, et fragilisent l'indépendance de nos activités.

• Se battre pour la ré-internalisation des missions aujourd'hui confiées au secteur privé (gardiennage, standard, espaces verts, informatique...)

Nous avons des métiers qui comptent pour la transition écologique. Ensemble, défendons-les !